



Madame Amélie de Montchalin
Ministre de la transformation et de la fonction publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75700 Paris

Les Lilas, le 16 juillet 2021

Madame la Ministre,

Dans le prolongement de l'accord de méthode et du premier groupe de travail relatif à la négociation sur le régime cible de protection sociale complémentaire, nos organisations syndicales, sans prétendre à l'exhaustivité, souhaitent par ce courrier réitérer plusieurs demandes.

Au vu de la transversalité et du caractère structurant de la question des solidarités, notamment entre actifs-ves, retraité-es et ayants droit, nous souhaitons qu'un groupe de travail technique y soit consacré très rapidement, en amont du groupe de travail qui doit y être dédié en septembre.

Concernant les retraité-es actuel-les et futur-es ainsi que les ayants droit, nous demandons qu'ils et elles soient explicitement désigné-es comme bénéficiaires des règlements ou contrats quels qu'ils soient.

Nous demandons, comme il l'est prévu par l'accord de méthode, qu'une réunion soit organisée dès le mois de septembre sur le périmètre du CCFP pour faire un point d'étape des discussions déjà engagées.

Considérant que l'accord de méthode et les groupes de travail programmés n'embrassent pas la totalité des sujets évoqués dans la feuille de route, nous demandons qu'un engagement soit pris pour que les discussions puissent se poursuivre après l'échéance donnée pour aboutir à l'accord.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Les organisations syndicales de la Fonction publique :

Didier LENFANT, pour l'Interfon CFTC

Baptiste TALBOT, Coordonnateur de la CGT Fonction publique

Pascal KESSLER, Président de la FA-FP

Christian GROLIER, Secrétaire Général de FO-Fonction Publique

Benoît TESTE, Secrétaire Général de la FSU

Gaëlle MARTINEZ, Déléguée Générale de Solidaires Fonction Publique